

Solidaires avec les femmes migrantes

Mardi, 16. mai 2017

De: Commission fédérative Migration du SSP



Photo Valdemar Verissimo

La Commission fédérative de la migration du SSP soutient l'Appel d'Elles, lancé par le Collectif R. Cet appel vise à sensibiliser les autorités fédérales à la situation dramatique des femmes migrantes qui se voient trop souvent renvoyées sans ménagement alors qu'elles arrivent en Suisse pour y trouver refuge contre des violences.

En 1997, la Suisse a ratifié la Convention internationale de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), qui prévoit que les femmes soient protégées et mises à l'abri de tout mauvais traitement que pourraient leur infliger des acteurs non étatiques. Les signataires considèrent dès lors que la politique suisse en matière d'accueil des femmes, seules ou avec enfants, devrait se montrer plus généreuse et prendre en compte les violences spécifiques aux femmes. De plus, il est avéré que, en plus des motifs qui les ont contraintes à quitter leur pays d'origine, les femmes sont très souvent victimes de violences sexuelles graves et/ou d'exploitation sur les chemins de l'exil. Cette réalité doit être prise en compte lorsqu'il s'agit de cas dits Dublin. Les femmes seules ou avec des enfants ne doivent pas être renvoyées vers des pays qui ne peuvent leur assurer une protection adéquate.

Ces violences, difficiles à raconter, sont trop souvent banalisées et minimisées par l'Administration fédérale, qui préfère exécuter un renvoi au mépris de la dignité de ces femmes plutôt que d'utiliser la marge de manœuvre humanitaire que laissent les Accords de Dublin et qui se justifie pleinement au vu du parcours de vie des femmes migrantes. Incompréhensible en tant que telle, la rigidité avec laquelle la Suisse applique les renvois Dublin est d'autant plus absurde que, loin d'être débordée par les arrivées de migrant-e-s, la Suisse a connu une baisse de près d'un tiers des demandes d'asile pour l'année 2016. Pour le premier trimestre de 2017, la baisse est de 57% en comparaison avec le premier trimestre de l'année passée.

La Commission fédérative de la migration du SSP adhère ainsi aux demandes des femmes signataires de [l'Appel d'Elles](#), à savoir:

- de reconnaître les violences faites aux femmes dans leur parcours migratoire comme raison d'entrée en matière immédiate sur leur demande d'asile et d'éradiquer tout discours culpabilisant à leur égard;
- de prendre en charge systématiquement les femmes et les enfants victimes de séquelles physiques et psychologiques dues aux violences subies dans leur pays d'origine et/ou lors de leur parcours migratoire;
- d'arrêter immédiatement les renvois de femmes et d'enfants vers l'Italie ou tout autre pays qui n'est pas en mesure d'assurer leur protection.

Pour signer : www.appeldelles.ch